

# Reflots <sup>N°150</sup>



[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Le magazine de l'information municipale - Février 2011



**La boucle de centre-ville adoptée**

**Reflots n°150 : édition spéciale avec  
un cahier photo consacré à Vaux -le-Pénil  
d'hier et d'aujourd'hui.**



**Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants**

Le nouveau CME, élu pour la période 2010-2011, a présenté ses vœux aux Pénivauvois lors de la cérémonie du 22 janvier à la Buissonnière. Les jeunes conseillers sont Sonia Antunes, Chérazad Benkhedda, Théo Bentolila, Dylan Bonnet, Sévilay Cakir, Léna Colin, Noémie Dedyk, Khava Dudaeva, Lina Haddadou, Ambre Guia, Théo Hardy, Jeanne Kaoua, Lisa Lambert, Laurane Laporte, Dylan Lubais, Chaïnese Mehdioui, Thibault Moreau, Noé Pagès, Lucas Potron, Hugo Torrijos, Clémence Voujon (sur la photo : installation du CME en mairie en présence de Pierre Carassus. Le CME développera prochainement des projets citoyens et environnementaux dont nous rendrons compte dans *Reflets*.



**Tombola de Vaux Commerces**

Les gagnants de la tombola de "Vaux Commerces en fête" ont reçu leur prix en Mairie le 18 janvier, en présence de Fatima Aberkane Joudani, conseillère municipale déléguée à l'économie et au commerce, et d'Évelyne Lebon, présidente de l'association des commerçants. Les heureux gagnants sont : 1<sup>er</sup> lot (un voyage pour deux personnes), Frédéric Pecquet ; 2<sup>ème</sup> lot (un week-end Relais Château) : Mendje Nedjma ; 3<sup>ème</sup> lot (un vélo adulte) : Bernard Gan ; 4<sup>ème</sup> lot (un vélo adulte) : Annie Noël ; 5<sup>ème</sup> lot (un téléviseur) : Jean-Pierre Roland. Les autres gagnants sont M<sup>mes</sup> et MM. Vatelot, Sautereau, Perrier, Khellefadi, Roger, Baldo, Bigot, Carteron, Butet, Macraigne, Deviercy, Avril, Dupont, Simon, Gras, Landais, Romagny, Deguedre, Leduc et Gressot.



**Punir mon enfant ?**

L'Université de Parents s'est penchée sur l'éternelle et complexe question de la punition le 18 janvier à la Ferme des Jeux. Renée-Paule Héras-Durand, psychotérapeute, a animé le débat avec les nombreux participants. Prochain rendez-vous : vendredi 1<sup>er</sup> avril à 20h30, pour parler d'Internet et des enfants, comment être parent à l'ère numérique ?



**Tranquillité séniors : réunion d'information**

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une réunion d'informations dans le cadre de l'opération "Tranquillité séniors", jeudi 13 janvier à la Maison des Associations. Le brigadier de police Laurent Delonca a détaillé un ensemble de mesures à prendre chez soi, dans la rue ou sur Internet pour éviter les actes de malveillance.



**Hitchcock au ciné-concert**

Comme aux premiers temps du cinéma muet, les spectateurs de la Ferme des Jeux ont assisté en direct, le 17 janvier, à la mise en musique d'un des premiers longs métrages d'Hitchcock, *The Lodger*, tourné en 1926. Pianiste improvisateur et compositeur, Jacques Cambra a colorié de ses notes les différentes séquences de l'intrigue, accompagné par la soprano Claire Lavandier.



**"Trois pieds, une tête" à la bibliothèque**

La compagnie le Sycomore a présenté un spectacle réservé aux moins de 3 ans, le 19 janvier, à la bibliothèque municipale de l'Arcature. "Trois pieds, une tête" fait partie de la dizaine d'animations proposées chaque année à l'Arcature, qui est aussi un lieu de vie et de rencontre.



**Rétrospective du club Rencontres**

C'est un rendez-vous traditionnel qui marque le coup d'envoi de l'année associative. Le club Rencontres a présenté sa rétrospective de l'année 2010 à l'issue de son assemblée générale, tenue le 22 janvier. Au fil du diaporama, la centaine de personnes présentes a - entre autres - revisité le château de Sully-sur-Loire, assisté aux Grandes Eaux Nocturnes de Versailles ou passé un week-end chez les "Ch'tis"...



**Les Sons de la Cave**

Chaque ambiance au Manège de la Ferme des Jeux, le soir du 15 janvier, où de nombreux "fans" ont assisté au concert de deux groupes qui fréquentent le studio de répétition : *The 11<sup>th</sup> Factory* (pop rock) et *Belles Fées Gore* (metal), auxquels s'était joint l'ensemble de Dammarie-les-Lys, *Flying Fishes's Blast* (pop rock). Prochain concert des Sons de la Cave : samedi 19 mars (programme à confirmer).

## Reflets, 150<sup>ème</sup> numéro !

Nous avons voulu faire de la 150<sup>ème</sup> édition de votre magazine municipal un numéro spécial. En plus des rubriques habituelles, vous trouverez un cahier central qui reproduit des photos du vieux et du nouveau Vaux-le-Pénil. Comme vous le constaterez, en un siècle ou plus, notre ville a changé mais elle n'a pas perdu son âme.

En vingt ans, *Reflets* aussi a changé, passant du noir et blanc à la couleur, modernisant sa maquette, avant de paraître sur huit pages au début de chaque mois à partir de janvier 2009. Nous nous efforçons de rendre vivantes les informations municipales et de vous être utiles. Nous tenons aussi à mettre en lumière les acteurs de la vie locale et à traiter des grands dossiers qui conditionnent l'avenir de Vaux-le-Pénil.

Le mois dernier, nous avons transformé la maquette du site Internet municipal, afin de le rendre plus pratique et plus interactif. N'hésitez pas à vous y connecter. Si vous ne les connaissez pas encore, vous y découvrirez notre lettre d'informations culturelles et notre lettre d'informations municipales auxquelles la souscription est gratuite. Pour compléter sa panoplie informatique, la Ville possède une page sur un site de covoiturage que nous vous invitons à visiter.

Nous développons ces moyens modernes de communication pour simplifier la vie des Pénivauxois. Bonne navigation sur [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr) et bonne lecture de *Reflets* !

**Pierre Herrero**  
Premier maire adjoint



**Dominique Gastrein**  
Conseiller municipal,  
délégué à la  
communication et aux  
nouvelles technologies



### Tout Vaux-le-Pénil en un clic

#### Rappel des outils informatiques municipaux

##### ► [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Entièrement "relooké" depuis la fin janvier, le site de la Mairie a comptabilisé 90 963 connexions en 2010. Vous pouvez y consulter ou télécharger *Reflets* ainsi que les comptes rendus des Conseils Municipaux depuis 2007. La rubrique Infos Assos regroupe toute l'actualité des associations, dont les communiqués sont publiés intégralement (envoi à [webmaster@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:webmaster@mairie-vaux-le-penil.fr)).

##### ► Lettres d'informations

En cliquant sur le site de la Mairie vous pouvez souscrire à la lettre d'informations culturelles (2 250 envois tous les mois), qui présente notamment le programme cinéma et les spectacles vivants de la Ferme des Jeux, ainsi qu'à la lettre d'informations municipales créée dernièrement.

##### ► <http://vlp.covoiturage.fr>

Depuis octobre 2009, automobilistes et voyageurs peuvent se rencontrer pour rouler ensemble dans le même véhicule au départ ou en direction de Vaux-le-Pénil, grâce au site créé et géré par la Mairie. Il est possible de faire transporter des objets de la même façon. Inscription gratuite pour profiter ou faire profiter de ce service.

## Les vœux du Conseil Municipal aux Pénivauxois

### "Maîtriser l'urbanisation et donner un nouveau souffle au cœur de ville"

Des centaines de Pénivauxois et de nombreuses personnalités invitées ont assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal, samedi 22 janvier à la Buissonnière. La partie artistique a été assurée par de talentueux habitants de Vaux-le-Pénil : Monia et les Sunshine, chanteuse et danseuses, et le magicien Thierry Corbel. Après le spectacle, le Conseil Municipal d'Enfants, installé depuis peu, s'est présenté et a annoncé ses premiers projets.

« 2010 n'a pas manqué d'apporter en France et dans le monde son lot de nouveaux nuages lourds et gris », a constaté Pierre Herrero dans son allocution d'ouverture, si bien que « les motifs de colère et d'indignation ont été nombreux ». Critiquant les relations entretenues entre les puissances d'argent et le pouvoir, ainsi que la façon dont celui-ci a conduit le débat sur l'identité nationale, le Premier Adjoint a appelé à ne pas céder « à la tentation de la morosité, du pessimisme, qui conduisent inmanquablement au repli sur soi, à la fermeture aux autres et finalement à l'impuissance ». Pour conclure son propos, il a fait entendre la célèbre chanson d'Yves Montand, *Du soleil plein la tête*, car « ses paroles sont une invitation permanente à se rendre accueillants au monde, et à sa ville en particulier ».

Entouré des conseillers municipaux et d'élus de l'agglomération et du département, Pierre Carassus a insisté sur « un engagement majeur de l'équipe municipale : maîtriser l'urbanisation ». Pour ce faire et enrayer la légère baisse démographique enregistrée par la commune, « nous voulons construire un éco-quartier à l'emplacement des terrains de football situés face à la place des Fêtes, et donner un nouveau souffle au cœur de ville grâce à la future boucle [voir p.5] qui facilitera l'accès aux services publics et aux commerces ».

Se tournant vers le président de la Communauté d'Agglomération, Bernard Gasnos, le Maire de Vaux-le-Pénil a mentionné l'existence de désaccords ponctuels, comme pour le projet de musée de la gendarmerie, « mais l'important est de travailler ensemble. Je souhaite un soutien fort de la CAMVS aux activités culturelles et sportives de nos communes, et notamment à notre cinéma classé Art et Essai ». Quant au futur hôpital de Melun, « je partage l'optimisme exprimé par Bernard Gasnos de le voir prochainement sortir de terre. Nous voulons que l'argent public aille à l'hôpital public. Nous voulons un hôpital doté des techniques chirurgicales les plus avancées, qui soit au service de toute la population ». La cérémonie s'est conclue dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.



**Pierre Herrero, Premier maire adjoint**



**Monia et les Sunshine**



**Thierry Corbel**



**Les vœux du Maire et du Conseil Municipal**

## Bassin de rétention du square du 19 mars 1962

Financés par la CAMVS, les travaux ont débuté en janvier et dureront environ 8 mois.

C'est un chantier important et attendu qui s'étend désormais à l'emplacement du square du 19 mars 1962. Un bassin de rétention sera créé en sous-sol et doté d'une grande capacité de stockage afin d'éradiquer les risques d'inondation dans le secteur de la Noue. Ce bassin est le deuxième à être construit à Vaux-le-Pénil - après l'ouvrage de la rue Hervillard et avant le prochain, en 2012, place des Fêtes. Les travaux sont financés par la Communauté d'Agglomération.

Le projet a préalablement fait l'objet de réunions publiques avec les riverains qui sont par ailleurs représentés au sein de son comité de suivi. Destiné à stocker l'eau pluviale en particulier par temps d'orage, le bassin a été conçu de façon à dépolluer les eaux par décantation et à contribuer à l'arrosage des espaces verts de la commune. Désodorisation et ventilation sont assurées par des techniques performantes contrôlées à partir du local édifié en superstructure.

La circulation des véhicules et des bus est modifiée pendant la durée des travaux. À l'issue de ceux-ci, la Ville reconstruira les espaces verts du square et y réinstallera la stèle commémorant le cessez-le-feu de 1962 en Algérie, provisoirement placée au cimetière.

Renseignements : 01 64 10 46 90



## Ramassage des encombrants : ce qui change

À compter du 1<sup>er</sup> février, le ramassage des encombrants devient éco-citoyen grâce au tri préalable. Il change de date dans nombre de rues de Vaux-le-Pénil.

Au printemps 2011, le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) ouvrira la première recyclerie de Seine-et-Marne dans la zone industrielle de Vaux-le-Pénil. Elle sera destinée à réceptionner des meubles et des matériels usagers collectés auprès des particuliers, puis à les reconditionner en vue de leur vente.

Aussi les habitants sont-ils invités à participer à cette démarche éco-citoyenne les jours de ramassage des encombrants, en séparant sur le trottoir les objets valorisables par la recyclerie et les encombrants non valorisables. Sont valorisables : les gros appareils électroménagers (du type réfrigérateur), les meubles et autres objets réparables. Non valorisables : les objets cassés non réparables, les déchets issus de travaux. Rappelons que ne sont pas autorisés à la collecte des encombrants : les déchets dangereux, les pneus, les gravats, les objets de taille inférieure à 30 cm, les produits liquides même contenus dans des emballages. Ces déchets sont collectés gratuitement dans les déchetteries, lesquelles, par ailleurs, n'acceptent ni les ordures ménagères ni les cartons remplis d'objets.

D'autre part, le jour de collecte des encombrants - désormais le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois - change dans beaucoup de rues de Vaux-le-Pénil (mais attention : pas toutes !). Les habitants concernés ont reçu une plaquette d'information du SMITOM dans leur boîte aux lettres. Cette plaquette est disponible aux accueils municipaux et sur le site Internet de la Mairie ([www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)).

Renseignements auprès du Smitom-Lombric : 0 800 814 910 (appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30) - [smitom@lombric.com](mailto:smitom@lombric.com) - [www.lombric.com](http://www.lombric.com)



## Passage à la télé numérique le 8 mars

Tout ce qu'il faut savoir en 5 questions.

**Qu'est-ce que le passage à la télé numérique ?** C'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par une antenne râteau et son remplacement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique). L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes et de nouveaux services.

**Quand aura-t-il lieu ?** En Île-de-France, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints dans la nuit du 7 au 8 mars. Le 8 mars, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.

**Suis-je concerné(e) ?** Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau. Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes. Si j'habite un immeuble, je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de l'immeuble pourra recevoir la TNT.

**Que dois-je faire dans ce cas ?** Si je vois défiler un bandeau d'information, je dois équiper chacun de mes postes d'un adaptateur TNT externe branché sur la prise PériTel. Après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes, opération que je dois effectuer aussi si je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure.

**Existe-t-il des aides ?** Il existe des aides financières, ainsi qu'une assistance technique gratuite réservée aux foyers de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap d'au moins 80%.

Plus d'informations sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou en appelant le 09 70 81 88 18 (prix d'un appel local).

## Philippe et Didier resteront dans notre souvenir

Deux agents des services techniques sont décédés à 10 jours d'intervalle : Philippe Aubery le 23 décembre 2010, Didier Carré le 3 janvier 2011. Entré à la Mairie en 2002, Philippe était affecté au service "espaces verts", tandis que Didier travaillait au service "voirie propreté" depuis 2006.

Leur brutale disparition a plongé leurs collègues dans la stupeur et la tristesse. Tous deux laisseront le souvenir de leur gentillesse et constante disponibilité. Le Conseil Municipal et les agents de la Ville s'associent à la douleur de leurs proches. Nous ne les oublierons pas.

## Les brèves de Marianne

**Michel Gard vice-président du SIESM.** Conseiller municipal délégué aux travaux de proximité, Michel Gard est, depuis la fin décembre, l'un des 6 vice-présidents du Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne. Le SIESM regroupe 212 communes et son autorité s'étend sur plus de la moitié du territoire départemental. Il assure l'ensemble des travaux d'électrification (renforcement et enfouissement des réseaux, raccordement des propriétés bâties) et exerce une mission de contrôle du concessionnaire afin de maintenir un service public de qualité. Il développe aussi ses compétences dans le domaine de l'éclairage public, des économies d'énergie, et il est probable que la distribution du gaz entre prochainement dans ses attributions. L'expertise technique et la rigueur de Michel Gard lui ont valu d'être élu dès le premier tour de scrutin.



**Les archives de Reflets à la bibliothèque.** Les 150 numéros de Reflets sont consultables à la bibliothèque municipale de l'Arcature, aux horaires habituels d'ouverture de l'établissement.

## Numéros de téléphone et renseignements utiles



► **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Permanences le mardi de 17h00 à 18h30 (hors période de vacances scolaires).

Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24).  
E-mail : [accueil@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:accueil@mairie-vaux-le-penil.fr)

► **Horaires de l'accueil de la police municipale (169, rue d'Égrefin) :** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00.

Tél. : 01 64 71 91 60. E-mail : [police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr)

► **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :** 01 60 56 67 77

► **Urgence sapeurs-pompiers : 18 – SDIS Vaux-le-Pénil :** 01 64 83 52 50

► **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56

► **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05

► **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00

► **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45

► **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33

► **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

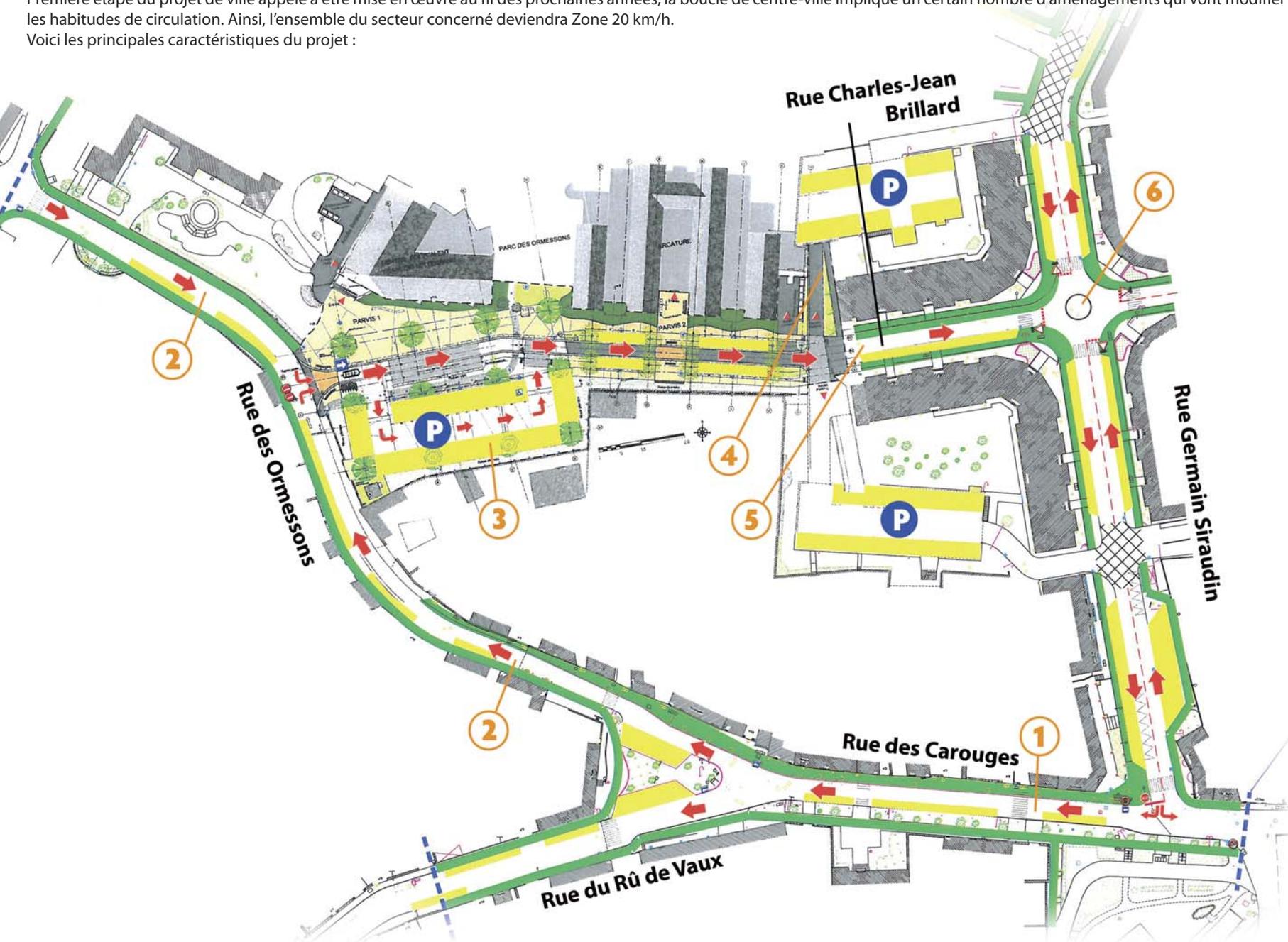
# La boucle de centre-ville adoptée

À l'issue de 18 mois de travail et de plusieurs réunions de présentation et de concertation, le projet de création de la boucle de centre-ville a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 13 janvier dernier.

Les travaux, prévus pour démarrer au printemps prochain, s'achèveront début 2012. Les élus ont souhaité que les douze mois qui suivront la réalisation de cette boucle soient mis à profit pour observer les usages et, éventuellement, apporter, lors d'un conseil municipal, les modifications qui seront jugées nécessaires. Il s'agira alors de vérifier que les objectifs qui ont présidé à sa création – nouveau sens de circulation, renforcement de l'attractivité du centre-ville, accès facilités aux parkings publics, priorité aux cyclistes et piétons – ont été atteints.

Première étape du projet de ville appelé à être mise en œuvre au fil des prochaines années, la boucle de centre-ville implique un certain nombre d'aménagements qui vont modifier les habitudes de circulation. Ainsi, l'ensemble du secteur concerné deviendra Zone 20 km/h.

Voici les principales caractéristiques du projet :



**1) La rue des Carouges** passe à sens unique depuis l'intersection avec la rue Siraudin en direction de la rue du Rû des Vaux. Des stationnements "minute" sont créés côté école Beuve et Gantier. Piétons et cyclistes circulent sur un axe partagé côté droit de la chaussée.

**2) La rue des Ormessons** passe à sens unique montant depuis la rue des Carouges jusqu'à l'entrée du parking Mitterrand. Elle demeure à sens unique descendant depuis la ruelle Figelon jusqu'à l'entrée du parking François Mitterrand. Les stationnements sont supprimés dans la partie basse de la rue et les trottoirs élargis. À l'issue d'un an d'expérience, le Conseil municipal réexaminera ce dispositif.

**3) Le parking François Mitterrand** est entièrement réaménagé - *Reflets* reviendra en détail sur cette opération - tout en conservant un nombre suffisant de places de parking. Un vaste parvis est créé devant le centre François Mitterrand.

**4) L'accès au parking public** est réorganisé afin de faciliter et sécuriser l'accès des parents à la crèche.

**5) La circulation est ouverte** depuis le parking François Mitterrand vers la rue Charles-Jean Brillard. Cette dernière passe à sens unique en direction de la rue Siraudin.

**6) Un mini rond-point** est créé à l'intersection des rues Charles-Jean Brillard et Siraudin afin d'assurer la sécurité des usagers et de réguler la circulation.

*Le budget total de cette opération sera précisé à l'issue de l'appel d'offres, dont les résultats seront connus courant mars 2011.*

## Cosi lunch distingué par la CAMVS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décerné le prix de la créativité territoriale (catégorie économie sociale et solidaire) à l'entreprise de restauration rapide de Vaux-le-Pénil.

Qu'est-ce qu'on peut faire après avoir été successivement photographe professionnel, communicant et commercial, spécialiste en logistique et routage, puis en vente de solutions informatiques personnalisées ? Que faut-il faire lorsqu'on est alors pris « d'un très grand ralbol » et que l'on a décidé de « vivre autrement, avec de nouvelles valeurs comme le respect d'autrui et l'épanouissement personnel » ?

Quadra dynamique résidant depuis cinq ans à Vaux-le-Pénil, Nicolas Cochet n'est pas homme à se poser éternellement la question. En 2009, après avoir obtenu l'accord de la CAMVS (dans le cadre d'une réflexion autour d'un futur pôle multiservices à l'ancien RIE) et de la Ville, il fonde avec deux associés *Cosi lunch*, autour du concept de restauration rapide de qualité. Au 93 avenue Saint Just, à l'orée de la zone industrielle, un espace très convivial se répartit entre la salle de restauration (50 places assises) et le coin "cosi", composé de fauteuils et de canapés, « occupé à 70% par notre clientèle féminine ». L'ensemble est doté d'un accès Wifi gratuit, de prises 220v en libre service et d'un téléviseur grand écran.

Au menu, sandwichs, panini, tartes, croque-monsieur, pâtes et soupes bio voisinent avec des plats du jour plus cuisinés, tels que le poulet basquaise, le sauté de cerf ou l'émincé de porc caramélisé. À des prix très raisonnables. Ouvert dès 7h30, l'établissement propose des petits déjeuners, sur place ou apportés aux entreprises de la ZI, où *Cosi lunch* livre aussi des plateaux repas.

Mais le projet de Nicolas Cochet n'est pas seulement commercial. « Une société doit dégager des profits, mais pas au détriment de ses salariés », explique-t-il pour justifier la création d'une SCOP (société coopérative ouvrière de production) comme support de *Cosi lunch*. Une SCOP se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Son originalité : les salariés détiennent au moins 51% du capital. Tous les salariés ont vocation à devenir associés de la société, dont 25% au moins des bénéfices sont obligatoirement distribués.

« Cette structure remet l'homme au cœur de l'entreprise », poursuit Nicolas Cochet qui soutient la prochaine création d'une épicerie solidaire à Bry-sur-Marne et envisage l'ouverture d'un deuxième établissement *Cosi lunch* d'ici à la fin 2011. Au terme de son premier semestre, le bilan financier de la SCOP est très satisfaisant. Pour cette jeune société, qui met un point d'honneur à travailler d'abord avec des entreprises locales, l'économie sociale et solidaire peut parfaitement être rentable.

**Cosi lunch : 93, avenue Saint-Just, ZI, Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 60 63 24 55.**

N. Cochet (à gauche) et son équipe



## Plus d'une corde à ses chansons

Accompagné par un quatuor à cordes de l'École de Musique de Vaux-le-Pénil, Philippe Roussel chante pour les enfants et leurs parents, vendredi 11 février à 20h00 à la Ferme des Jeux.



Dès son plus jeune âge, il voulait être chanteur. Ayant appris à jouer de la guitare à l'adolescence, il fut un temps animateur d'une MJC dans ses Vosges natales. Mais Philippe Roussel s'est vite lassé d'interpréter les chansons des autres. Il s'est alors mis à écrire et à monter lui-même ses propres spectacles, signant six CD dont les textes et les musiques sont destinés aux enfants. Dans son univers réel et merveilleux, un papillon croise des poissons rouges, une poule et un coq traversent un bosquet de jasmins... Il aime aussi raconter des histoires d'écoliers, qui lui ont d'ailleurs été soufflées par des enfants lors des ateliers d'écriture qu'il anime régulièrement.

Il y a quelques années, Philippe Roussel a fait la rencontre du Quatuor Debussy. De leur collaboration sont nées des œuvres au goût très particulier : les instruments à cordes enrobent les mélodies d'une densité, parfois d'une gravité qui n'altèrent cependant en rien la fraîcheur et l'humour des comptines. C'est cette sonorité originale que l'artiste va recréer à la Ferme des Jeux, où il sera accompagné par quatre professeurs de l'École de musique : Hélène Siguier et Marie-France Varnerot au violon, Laure Monnier au violoncelle et Nicolas Galière à l'alto. Habités au répertoire classique, ils envisagent avec le plus grand intérêt cette nouvelle expérience. Un très joli spectacle familial en perspective, à regarder avec ses oreilles.

Renseignements : 01 64 71 91 28  
<http://philipperoussel.voila.net>

## Chiens guides à bonne école

Le Centre Indépendant d'Éducation (CIE) des chiens guides d'aveugles a ouvert ses locaux administratifs et d'accueil du public à Vaux-le-Pénil.

Fondée en 1994, l'association n'a pignon sur rue que depuis novembre dernier, au 93 de l'avenue Saint-Just, où elle occupe une partie des anciens locaux du Secours Populaire. Créé par deux éducateurs professionnels de chiens-guides, dont Marie-Claire Tagnati qui vient de prendre sa retraite tout en restant active dans la structure, le CIE a déjà remis plus de 200 chiens à des personnes non-voyantes, soit une moyenne de 8 à 10 chiens par année.

Présidente du centre depuis 3 ans, Annick Sape insiste sur ses traits spécifiques : « Nous n'avons pas a priori discriminants (âge, conditions physiques, ...) pour attribuer nos chiens aux bénéficiaires. Mais nous évaluons leur aptitude au cas par cas, en assurant un suivi pendant toute la permanence du chien au côté de son maître. » Autre particularité : « Nous ne privilégions aucune race de chiens. Les dalmatiens, bergers allemands ou briards forment d'aussi bons guides que les animaux du type retriever. Nous avons même un caniche Royal qui fait parfaitement l'affaire ! »

« Nos chiens ne sont jamais en chenil », poursuit Annick Sape. Recueillis à la SPA ou donnés par des éleveurs ou des particuliers, ils sont d'abord placés en "familles d'accueil", dans les meilleures conditions d'épanouissement, avant de recevoir la formation de guide durant 6 à 8 mois. Si les chiens sont remis gratuitement à leur partenaire non-voyant, le prix de revient de l'animal éduqué s'élève à 15 000 €. Aussi le CIE ne peut-il vivre que grâce aux dons des particuliers et aux subventions accordées par différentes collectivités territoriales et organismes publics. « Nous sommes en permanence à la recherche de familles désireuses d'héberger bénévolement nos chiens au cours de leur période de formation, ou pendant le week-end et les vacances », ajoute la présidente. Avis aux amateurs.

**Centre Indépendant d'Éducation de chiens guides d'aveugles : 93, avenue Saint-Just, ZI. Horaires d'ouverture au public : lundi et mardi de 9h00 à 17h00, mercredi et jeudi de 9h00 à 16h00. Tél. : 01 74 82 57 64. Site Internet : [www.chienguide-cie.com](http://www.chienguide-cie.com)**



## Informatique : appel aux bénévoles

L'association Familles Laïques de Vaux-le-Pénil anime des ateliers d'informatique destinés à tout public. Afin d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires, elle lance un appel aux bénévoles susceptibles d'encadrer cette activité.

Contact : [familleslaiques.vlp@orange.fr](mailto:familleslaiques.vlp@orange.fr)

Site Internet : [www.familles-laiques-de-vaux-le-penil.fr](http://www.familles-laiques-de-vaux-le-penil.fr)



## Hôpital : un heureux hasard...

Le 10 novembre 2010, à la demande de Pierre Carassus, maire de Vaux-le-Pénit, Colette Llech, maire adjointe chargée des solidarités et moi-même, M<sup>e</sup> Frédérik Karel Canoy a déposé auprès du tribunal administratif de Melun une requête pour excès de pouvoir contre Claude Évin, directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

En effet, celui-ci refusait, malgré les engagements de son prédécesseur, de prendre en charge le coût - 8 784 218 euros - des études lourdes préalables à la construction du nouvel hôpital.

**À l'annonce de cette initiative, Claude Évin a réagi vivement et publiquement en confirmant son refus.**

C'est seulement le 30 décembre que l'ARS a indiqué au directeur du Centre Hospitalier qu'elle accordait un premier versement de 5 000 000 euros à l'hôpital pour ces études lourdes.

**Cette décision a été prise deux jours après que le tribunal administratif de Melun a signifié à l'ARS qu'il décidait d'ouvrir l'instruction de notre requête.**

Certains nous diront qu'il s'agit là d'un simple concours de circonstances... Nous répondrons pour notre part que cet heureux hasard nous renforce dans notre volonté de poursuivre notre action afin que l'ARS verse à l'hôpital les 3 784 218 euros nécessaires pour solder le financement des études lourdes, et ainsi permettre le démarrage de la construction du nouvel hôpital de Melun.

Nous avons demandé pour ce faire à Maître Frédérik Canoy d'actualiser notre requête auprès du tribunal administratif.

Par ailleurs, nous poursuivons notre action pour la réouverture du bloc chirurgical la nuit à l'hôpital de Melun.

Pierre Herrero, Premier maire adjoint, pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénit".

« S'indigner, c'est déjà résister »  
(Stéphane Hessel)

## Alors, indignons nous !

Indignons-nous :

- contre l'absence d'un service public de l'eau qui contraint les communes à accepter des tarifs à géométrie variable : Véolia facture aux Pénivauxois le m<sup>3</sup> d'eau à 4,43 € alors qu'à Montereau-Fault-Yonne il est payé 2,92 €, à Vert-Saint-Denis 3,64 €, à Fontainebleau 2,97 €, à Paris 2,93 € et... 0,40 € à Vulaines-lès-Provins.

- contre ces élus de droite qui préfèrent la sanction financière à l'obligation faite par la loi SRU de construire au moins 20% de logements sociaux dans leur municipalité.

- contre une majorité du conseil d'administration de l'hôpital de Melun qui a approuvé la fermeture des urgences chirurgicales le soir et le week-end.

- contre le gouvernement Fillon dont le budget 2011 se caractérise par une politique d'austérité pour les collectivités territoriales. Après la suppression de la taxe professionnelle, le budget des collectivités sera amputé dans les 3 années à venir par le gel des dotations de l'État.

S'indigner contre tout cela et bien d'autres choses encore ! Sans aucun doute, mais l'indignation à elle seule ne suffit pas. Le discours de refus et de résistance est insuffisant s'il est dépourvu de projets qui permettent l'élévation de tous. Pour y parvenir, il n'y a qu'une solution : la lutte ! Pour cela, vous pouvez compter sur les élus du Front de Gauche.

Les élus du groupe

"Citoyenneté et Démocratie",

Michel Berlan, Jean-François Chalot,

Colette Llech, Jean-Louis Masson.

## Budget 2011 : danger !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, les exécutifs locaux de gauche multiplient les campagnes de communication sur le sujet des relations entre l'État et les collectivités territoriales. Aux frais du contribuable, des milliers de courriers, de tracts et d'affiches tentent d'expliquer les raisons pour lesquelles ces exécutifs n'assumeront pas à l'avenir leurs responsabilités, pointant toujours du doigt l'acharnement de l'État sur les élus locaux.

**Parce que dresser les collectivités territoriales contre l'État résulte d'une démarche profondément antirépublicaine qui divise les Français au moment même où il est essentiel que nous soyons unis pour sortir plus rapidement de la crise.**

Ce que l'on veut faire croire ! « L'État veut forcer les collectivités locales à augmenter massivement les impôts en leur transférant des compétences non-compensées pour les asphyxier financièrement ».

**La vérité : l'État respecte ses engagements financiers en matière de transfert de compétences.**

Si certaines collectivités territoriales font le choix d'augmenter leurs impôts locaux, ce n'est que l'expression fiscale d'une politique locale dont elles portent l'entière responsabilité.

À l'heure de la préparation du budget communal, nous mettons en garde la majorité municipale que nous combattons toute décision qui nous semblera source de dérives budgétaires.

Nous invitons l'équipe en place, dès maintenant, à s'engager pour la non augmentation des impôts locaux à Vaux-le-Pénit.

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Palmyre Debossu,  
Marc Dumont, Jean-Claude Caron,  
Lionel Dussidour.

"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénit"

Pour nous joindre : clodi.pratola@free.fr

## On l'avait pourtant dit...

!!!

Des nouvelles à nouveau rassurantes...

Si les Français sont champions du monde du pessimisme, il en est de même à la tête de la Mairie de Vaux-le-Pénit.

Nous avons, nous, l'équipe de "Vaux-Ensemble !", affiché dans tous les articles que nous avons fait paraître dans ce journal un optimisme réaliste, raisonnable et jamais démenti par les faits.

1. Vous aviez fait part de votre peur de ne pas avoir de terrain pour installer le nouvel hôpital. Soyez rassuré, c'est fait : la CAMVS en a acheté un.

2. Vous aviez peur que l'appel d'offre ne soit pas lancé. Là encore, soyez rassuré : non seulement c'est fait, mais en plus le marché est attribué.

3. Vous aviez peur que l'ARS oublie le financement des études effectuées pour l'hôpital ; Claude Évin envoie un chèque au Président du conseil d'administration de l'hôpital, Gérard Millet, maire de Melun, qui annonce d'ores et déjà, dans la presse, que ce chèque ne sera peut être pas le dernier...

4. Pour calmer des angoisses à venir, on peut aussi faire preuve d'un farouche optimisme quant à l'entente et au regroupement des trois cliniques melunaises, condition indispensable pour l'aboutissement du projet.

**LE NOUVEL HÔPITAL SERA CONSTRUIT !!!**

Aujourd'hui, la seule chose à craindre, pour les Pénivauxois, est que l'on ironise sur l'utilisation systématique de pétitions, motions ou autres démarches procédurières chères aux élus du groupe majoritaire de notre conseil municipal !

L'équipe de "Vaux-Ensemble !"  
Antoine Franzi, Alain Valot  
vaux-ensemble@orange.fr

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### Décembre 2010

► Lylou, Rose Crepet née le 25 décembre 2010

► Camille, Régine, Claude Demotier née le 29 décembre 2010

► Louis, Patrick Moreau né le 30 décembre 2010

#### Janvier 2011

► Cristiano, Théo, Jean-Pierre Mota né le 1<sup>er</sup> janvier 2011

► Lucie, Brigitte, Anick Gaston née le 10 janvier 2011

### Décès

#### Décembre 2010

► M<sup>me</sup> Louise Eugénie Bergès épouse Videment décédée le 21 décembre 2010

► M<sup>me</sup> Liliane, Yliane Nancy épouse Palazy décédée le 22 décembre 2010

► M<sup>me</sup> Charlotte, Marthe Confland épouse Debondant décédée le 29 décembre 2010

#### Janvier 2011

► M<sup>me</sup> Roberte, Marie, Léone Voisin veuve Moreau décédée le 3 janvier 2011

► M<sup>me</sup> Paulette Cimitro veuve Miermont décédée le 6 janvier 2011

► M<sup>me</sup> Élise, Lucie Noton veuve Brayer décédée le 5 janvier 2011

## AU "TOP" DE L'ARCATURE

### Bibliothèque

#### Section adultes :

► Roman : "Rosa Candida", de Audur Ava Olafsdottir, aux éditions Cadeilhan Zulma. Un brillant étudiant, passionné par les fleurs, renonce à ses études pour restaurer la légendaire roseraie d'un monastère. Les personnages sympathiques et généreux qui gravitent autour de lui rendent ce roman chaleureux et montrent que le jeune homme a fait le choix de l'essentiel, loin de la société de consommation. **Coup de cœur des bibliothécaires.**

► Documentation : "D'Art d'art", de Frédéric Taddei, aux éditions du Chêne. La célèbre émission animée sur France 2 par Frédéric Taddei devient un livre qui présente cent cinquante oeuvres en racontant les dessous et les petits secrets de chaque création.

► B.D. : "Carthago", de Christophe Bec et Éric Henninot, aux éditions Les Humanoïdes

associés. Véritable thriller écologique, Carthago se situe au carrefour de l'aventure, du fantastique et du manifeste pour l'écologie.

### Section jeunesse :

► Roman ado : "Hunger games", de Suzanne Collins, aux éditions Pocket. Les Hunger Games ont commencé. Le vainqueur deviendra riche et célèbre. Les autres mourront...

► Album : "Mercredi", d'Anne Bertier, aux éditions Memo. Album d'éveil riche en couleurs et en formes.

► B.D. : "Marzi", de Sylvain Savoia et de Marzena Sowa, aux éditions Dupuis. C'est une histoire d'enfance. Celle de Marzena Sowa, surnommée Marzi, petite fille qui a grandi dans la Pologne des années 1980.

## NOUVEAUX HORAIRES À LA LUDOTHÈQUE

Le mardi de 16h00 à 18h00 ;

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;

Le vendredi de 16h00 à 18h00 ;

Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Les mardis soirs en mairie de 17h00 à 18h30

1<sup>er</sup> février 2011 : M<sup>me</sup> Josette Guyard, maire adjointe chargée de la culture.

8 février 2011 : M. Jean-Louis Masson, maire adjoint chargé des transports et des déplacements quotidiens.

1<sup>er</sup> mars 2011 : M<sup>me</sup> Corinne Magnifico, maire adjointe chargée des sports.

## Du 20 janvier au 27 février Recensement 2010

Dans les communes de 10 000 habitants et plus – comme Vaux-le-Pénil – la collecte des renseignements qui constituent le recensement se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire communal.

Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse correctement les questionnaires. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est une obligation pour tous. A partir du 20 janvier 2011, trois agents recenseurs (ci-dessus, de gauche à droite, Anne-Marie Leguhenec, Carine Noblesse et Karine Bierry), munis d'une carte tricolore sur laquelle figurent leur photo et la signature du Maire, déposent les documents à remplir au domicile des personnes concernées par le recensement. Ils peuvent leur fournir tous les renseignements nécessaires. Ils sont également chargés de récupérer les formulaires. Merci de leur réserver un bon accueil.

Renseignements : 01 64 71 51 00



## Mercredi 2 février à 15h00

**Contes éphémères, à partir de 5 ans**

Bibliothèque de l'Arcature

Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

## THÉÂTRE

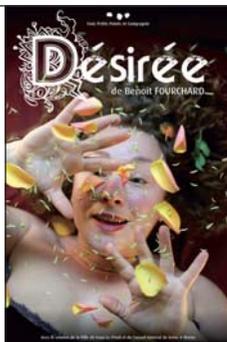
### Désirée

**Vendredi 4 février à 20h45,  
samedi 5 février à 17h00 et 20h45  
à la Ferme des Jeux**

« On pourrait croire que ma vie avait commencé sous de bonnes étoiles. Paradis. Désirée Paradis. Je sais, c'est gratiné. Désirée. Tout ce que je ne suis pas. Ma mère voulait Dorothée. A cause du club. Mais moi je ne veux pas qu'on me compare. Je suis moi. Et ceux qui ne le comprennent pas bien, je les tétanise du regard... »

Nouvelle création de Trois Petits Points et Compagnie, en résidence à Vaux-le-Pénil, Désirée est une comédie monologuée de Benoît Fourchard sur le thème de la jeunesse en difficulté mais gavée de DDASS, de familles d'accueil, de psychologues, de services sociaux... Paroles d'une fille qui se débrouille avec ce qu'elle a, quand la fuite en avant devient un mode de survie, puis prend la place de la vie elle-même.

Renseignements : 01 64 71 91 28



## Samedi 5 février à 20h00

**Concours de belote de la FNACA**

Maison des Associations

Renseignements : 01 60 68 52 83

## CINÉ-CLUB

CYCLE ALFRED HITCHCOCK

### Les 39 marches

**Lundi 7 février à 20h00  
à la Ferme des Jeux**

1935 / Royaume Uni / VO

Mystère, suspense.. Une jeune femme qui se dit espionne et pourchassée par une organisation secrète, "Les 39 marches", supplie un inconnu - Richard Hannay - de la protéger. Mais elle se fait assassiner, après avoir révélé à Richard que la clef du mystère se trouve en Écosse...

**En première partie : Short Night (2006), court métrage français de Corinne Garfin, en présence de l'auteur.**

Le jeune Alfred, passionné de théâtre, est privé de spectacle par sa mère qui estime qu'il lui a menti. Alors qu'il se réveille en pleine nuit, ses parents ne répondent pas à ses appels...

Renseignements : 01 64 71 91 28



## Mardi 8 février à 14h00

**Cine Mardi : "Le Fils à Jo"**

La Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 91 28

## Mercredi 9 février à 18h00

**"Bœuf jazz" de l'École de Musique**

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Renseignements et réservations : 01 64 71 51 28

CHANSONS / JEUNE PUBLIC

### Philippe Roussel,

**accompagné d'un quatuor  
de l'École de musique de Vaux-le-Pénil**

**Vendredi 11 février à 20h00  
à la Ferme des Jeux (voir p.6)**

Ancien animateur d'une MJC des Vosges, Philippe Roussel en eut un jour assez d'interpréter les chansons des autres. Il se mit alors à écrire lui-même et à monter ses propres spectacles, signant six CD dont les textes et les musiques sont destinés aux enfants.

Mais ce n'est pas tout : dans deux albums, il s'est fait accompagner par le célèbre Quatuor Debussy, afin d'initier son jeune public à la musique instrumentale. Philippe Roussel réitère l'expérience à la Ferme des Jeux en compagnie d'un quatuor de musiciens/professeurs de l'École de musique de Vaux-le-Pénil. Un très joli spectacle à regarder avec ses oreilles.

Renseignements : 01 64 71 91 28



## Dimanche 13 février à 14h00

**Loto de LSR Vaux**

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 52 57 78

## Dimanche 27 février de 10h00 à 18h00

**Friperie Solidaire de Méli Mélo Del Mundo**

Maison des Associations

Renseignements : 06 49 73 00 83 ou 06 50 27 98 72

## Du 28 février au 6 mars

**Exposition : les couleurs**

Bibliothèque de l'Arcature

Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

## THÉÂTRE

### 12h34, comédie de bureau

**Samedi 5 mars à 20h45  
à la Ferme des Jeux**

Au siège de la multinationale Profidéc - slogan : "Le soleil des profits" -, une nouvelle journée de travail commence. Michel, chef de secteur aussi borné qu'arrogant, retrouve Charlotte, sa belle assistante éternellement angoissée, ainsi qu'Arthur, qui n'en peut plus d'être stagiaire. Aujourd'hui, Michel a de grands projets. Mais à 12h34, tout bascule dans le délire, la loufoquerie et la satire bien actuelle d'un capitalisme sans morale ni frontières.

L'humoriste contestataire Marc Jolivet met en scène cette "comédie de bureau" qui n'est pas sans rappeler **Caméra Café**, où officie d'ailleurs Alexandre Pesle, le stagiaire de **12h34**. Une œuvre à ne pas manquer, pour ne pas rire idiot.

Renseignements : 01 64 71 91 28



**Reflots** n°150  
Le magazine de l'information municipale - Février 2011



Le magazine de l'information municipale :  
01 64 71 51 00 - [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

**Directeur de publication :** Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12. ©Photos Service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, DR. Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.